

Les Missions Locales,

le service public territorialisé
et partenarial pour l'insertion
des jeunes

440 Missions Locales,
accompagnent
chaque année 1 100 000
jeunes vers l'emploi
et l'autonomie.



LES MISSIONS LOCALES, en première ligne pour l'insertion des jeunes

« Rien ne se fera sans les jeunes. [Toute politique] ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire de nouvelles voies. » Cette citation du rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes remis au Premier ministre en 1981, qui s'est notamment traduit par la création des Missions Locales, est plus que jamais d'actualité. En cette date anniversaire de leurs 40 ans, le rôle primordial des Missions Locales se voit conforté par l'Etat, notamment avec la mise en œuvre du Contrat d'engagement jeune et la participation à la préfiguration de France Travail. L'engagement des élus est fondamental pour fixer les priorités d'action en faveur des jeunes de leur territoire. Les Missions Locales sont, aujourd'hui comme demain, au rendez-vous que nous impose la situation : les jeunes doivent prendre ou reprendre confiance dans notre société, dessiner des perspectives de parcours et ainsi se projeter dans l'avenir.



9 JEUNES SUR 10 SATISFAITS DE LEUR MISSION LOCALE

ENQUÊTE : LES JEUNES S'EXPRIMENT



95%

des jeunes sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil à la Mission Locale.



89%

des jeunes sont satisfaits de leur Mission Locale.



76%

des jeunes considèrent avoir avancé dans leur projet grâce à l'accompagnement en Mission Locale.



72%

des jeunes disent avoir pris confiance en eux lors de leur accompagnement en Mission Locale.



57%

des jeunes ont connu la Mission Locale par leurs proches (bouche-à-oreille).



Plus de 3 jeunes sur 4

recommanderaient la Mission Locale à leurs amis.

*Enquête menée du 18 juin au 30 août 2022, auprès de plus de 30 000 répondants.

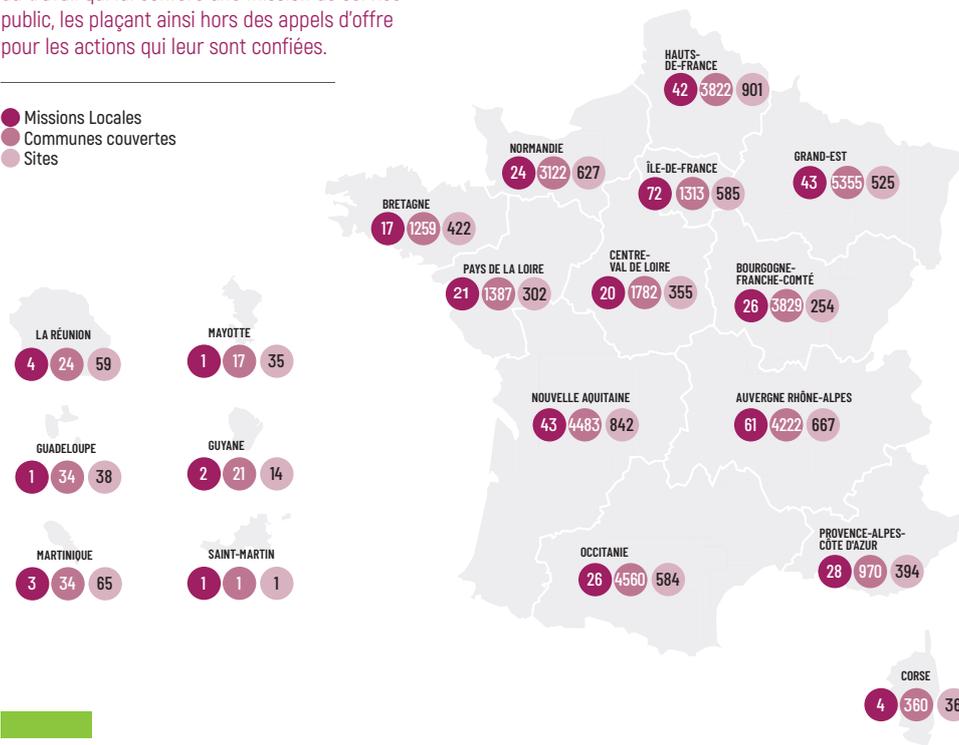


LES MISSIONS LOCALES, un modèle réussi de décentralisation de politiques publiques

Présentes sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultramarin, les **440 MISSIONS LOCALES** exercent une mission de service public de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.). Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

Le rôle des Missions Locales est défini par le Code du travail qui lui confère une mission de service public, les plaçant ainsi hors des appels d'offre pour les actions qui leur sont confiées.

- Missions Locales
- Communes couvertes
- Sites



UN RÉSEAU STRUCTURÉ

- AU NIVEAU NATIONAL PAR L'UNML
- AU NIVEAU RÉGIONAL PAR LES ARML

L'UNML et les ARML sont les partenaires incontournables des services de l'État et des collectivités territoriales et locales (Régions, Départements, Epci) dans la mise en œuvre des politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles et de l'insertion sociale en direction des jeunes.

Les Missions Locales et les associations régionales adhèrent à l'UNML qui assure les fonctions de représentation et d'animation du réseau au plan national et de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales et des organismes d'insertion. L'UNML est une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par les élus qui président les Missions Locales. Elle contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en participant aux travaux des instances nationales de concertation avec les ministères et les responsables des politiques publiques de jeunesse.

LES MISSIONS LOCALES, partenaires incontournables du monde économique

Membres à part entière du service public de l'emploi, les Missions Locales ont développé de nombreuses actions avec les entreprises et leurs fédérations, pour prendre en compte leurs besoins de compétences. Elles accompagnent les chefs d'entreprise dans leurs recrutements de jeunes et pour leur maintien dans l'emploi. Cette action avec les entreprises s'inscrit dans le cadre d'un partenariat renforcé avec Pôle emploi.

TABLEAU DE BORD

440 Missions Locales et **6 800** lieux d'accueil, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin

15 Associations régionales des Missions Locales

15 000 salariés du réseau des Missions Locales

Près de **1,1** million de jeunes accompagnés par le réseau dont **440 000** accueillis pour la première fois

Plus de **252 000** jeunes ont signé un parcours personnalisé et contractualisé, près de **200 000** sont engagés dans un parcours intensif Contrat d'Engagement Jeune ou Garantie Jeunes

312 000 jeunes en emploi

127 000 jeunes en formation

54 000 contrats en alternance

Plus de **23 000** jeunes retournés en formation initiale

17 000 jeunes ont été accompagnés en mission de Service Civique, dont **3 000** au sein du réseau

Chiffres 2022 [Source : I-Milo - Système d'information des Missions Locales]

